

1<sup>er</sup> novembre 2016

<b>PROVINCE DU QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE</b>
--

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Patrice Brien, conseiller  
M. Jacques Jasmin, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Maurice Boudreau, conseiller  
M. Marc Gilbert, conseiller

Absents : M. Denis Vel, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>
-------------------------------

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Trois résidents sont présents.

<b>1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
--

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre et sur ajournement au 11 octobre et une séance extraordinaire du 27 octobre 2016;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Résolution pour demander le PIIRL;
8. Résolution pour l'entente avec la Croix Rouge;
9. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires; SM70
10. Résolution pour déterminer les séances du conseil pour l'année 2017;
11. Résolution concernant la formation en sécurité civile;
12. Résolution pour adopter le budget du Service des Loisirs intermunicipal;
13. Résolution pour accepter la demande du Centre d'action bénévole Valcourt et Région;
14. Résolution concernant l'entente en urbanisme avec la MRC du Val-Saint-François;
15. Résolution pour donner le contrat pour l'ouverture du stationnement et l'épandage d'abrasif du bureau;
16. Dépôt du discours du maire ; pour ajournement au 8 novembre 2016 19h30
17. Voirie;
18. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
19. Comité :
20. Affaires nouvelles;
21. Période de questions;
22. Levée de la séance

2016-11-167

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance  
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.  
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-11-168

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE ET SUR AJOURNEMENT DU 11 OCTOBRE 2016 ET LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2016**

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 4, 11 et 27 octobre 2106

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Marc Gilbert et appuyé par le conseiller Réal Vel conseiller et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre et de la séance sur ajournement du 11 octobre 2016 ainsi que la séance extraordinaire du 27 octobre soient acceptés tel que rédigés;

*\*\*M. Patrice Brien quitte la salle du conseil, il est 19h33.*

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

**Retour sur le point suivant: aucun**

- 1. Bac brun : c'est adopté**
- 2. Bureau Postes Canada : la bibliothèque aménagera plutôt dans l'ancien bureau de la directrice générale;**
- 3. Remboursement des taxes à la Caisse populaire du Val-Saint-François : nous attendons notre rencontre pour le paiement;**
- 4. Lumières de Noël : elles sont arrivées**
- 5. Plan sous-sol : toujours en attente des plans**

*\*\* Retour de M. Patrice Brien, il est 19h41*

M. le maire appelle le point suivant.

2016-11-169

## **5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES**

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Jacques Jasmin

Appuyé par : Patrice Brien

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10 665,73 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	152,23 \$
TRANSPORT	15 578,72 \$
HYGIÈNE DU MIEU/DÉCHET DOMESTIQUE	564,88 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	- \$
LOISIRS ET CULTURES	4 828,79 \$
ADMINISTRATION	3 123,15 \$
AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	14 900,00 \$
	<u>49 813,50 \$</u>
REMISE FÉDÉRALE	3 271,96 \$
REMISE PROVINCIALE	9 196,47 \$
TPS à recevoir	1 167,23 \$
TVQ à recevoir	1 164,37 \$
FTQ	467,03 \$
AJUSTEMENT OU REMBOURSEMENT	- \$
TOTAL	<u>65 080,56 \$</u>
Dépense durant le mois	- \$
Salaire déboursé à la séance du conseil	1 474,15 \$
Salaire déboursé durant le mois	7 454,81 \$
Grand total	<u>74 009,52 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-170

## **5.1 ANNULATION DU CONTRAT AVEC BELL CONCERNANT LE CELLULAIRE DU SERVICE DE SURVEILLANCE**

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL

APPUYÉ PAR PATRICE BRIEN

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de mettre fin au contrat du cellulaire du Service de surveillance;

Que le conseil accepte de payer la pénalité de 126.11\$ plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **6. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2016-11-171

#### **6.1 SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUEBEC**

Proposé par Réal Vel

Appuyé par Maurice Boudreau

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise la Société de généalogie de Québec à publier sur leur site nos armoiries dans « l'Armorial du Québec »;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-172

#### **7. RÉOLUTION – PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES**

Attendu que Sainte-Anne-de-la-Rochelle a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales(RIRL);

Attendu que Sainte-Anne-de-la-Rochelle désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur la proposition de M. Marc Gilbert, conseiller, appuyé par M. Jacques Jasmin, conseiller, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-11-173

#### **8. RENOUVELLEMENT DE NOTRE ENTENTE AVEC LA CROIX ROUGE**

PROPOSÉ PAR JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR RÉAL VEL

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle la lettre d'entente « Services aux sinistrés » déposée par la Société Canadienne de la Croix-Rouge;

Que la municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente comme suit :

2016-2017 : 150\$

2017-2018 : 160\$

2018-2019 : 160\$

Que Mme Majella René soit nommée notre représentante auprès de la Croix Rouge ;

Que le maire et la directrice générale et secrétaire trésorière soient autorisés à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à la l'unanimité des conseillers présents

#### **9. DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Tous les membres du conseil présents ont déposé leur formulaire SM70 tel que requis par la loi.

#### **10. RÉOLUTION POUR DÉTERMINER LES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017**

Le point est remis lors la séance sur ajournement du 8 novembre 2016.

2016-11-174

#### **11. RÉOLUTION CONCERNANT LA FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE**

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL  
APPUYÉ PAR MARC GILBERT

ET résolu

Que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise les membres de l'OMSC à participer à la formation offerte par la Croix Rouge samedi le 12 novembre de 7h45 à 13h à la salle du Ciboulot de Valcourt;

Que les frais d'inscription soient pris à même le budget de formation en sécurité civile;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-175

#### **12. DÉPÔT DU BUDGET DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES INTERMUNICIPALE DES LOISIRS 2015-2018**

PROPOSÉ PAR JACQUES JASMIN  
APPUYÉ PAR RÉAL VEL

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Saint-Anne-de-la-Rochelle accepte la facturation 2017 pour les municipalités faisant partis à l'entente;

Que notre contribution pour l'année 2017 sera de huit mille vingt-et-un dollars et quatre-vingt-un sous (8 021.81\$) soit prévue dans notre budget 2017;

Que la facture 2017 inclus le montant de la provision versée à l'excédent affecté-Péréquation Aréna;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-176

#### **13. RÉOLUTION CONCERNANT LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION POUR L'ANNÉE 2017-2020**

Considérant que nous avons appuyé la relocalisation du Centre d'action bénévole Valcourt et région;

Considérant que nous voulons qu'il puisse poursuivre leur mission auprès de la communauté;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la demande d'aide financière de 2017 jusqu'en 2020;

Que l'augmentation sera au taux de 1,5% par année;

Que les versements seront établis de la façon suivante :

2017 : 2974\$

2018 : 3019\$

2019 : 3064\$

2020 : 3110\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-177

<b>14. RENOUELEMENT –ENTENTE INTER MUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET GOÉMATIQUE 2017 DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS</b>
---

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente inter municipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle a reçu une proposition pour la réalisation de la révision et/ou de dossiers ponctuels et cartographiques;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle désire participer à cette entente aux conditions suivantes :

Ressource rédaction et support conseil	50\$/heure
Ressource cartographie et support technique :	30\$/heure

Il est proposé par Réal Vel, appuyé par Jacques Jasmin;

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle adhère à l'entente inter municipale en matière d'urbanisme aux conditions ci-dessus mentionnées;

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle réserve un montant de 1 750\$ pour l'année 2017 selon la répartition suivante :

35 heures pour la ressource rédaction et support conseil et  
15 heures pour la ressource cartographique et support technique.

Que la dépense sera prévue au budget 2017.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-178

<b>15. RÉOLUTION POUR LE DÉNEIGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL 142 PRINCIPALE EST</b>
---

Considérant que nous avons demandé une soumission pour le déneigement et l'épandage d'abrasif pour le 142 Principale Est;

Considérant qu'il n'y a qu'un seul fournisseur pour ce type de service;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission de déneigement pour la saison 2016-2017

déposée par Ferme B.I. Beauregard au montant de 1 545\$ plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **16. DÉPÔT DU DISCOURS DU MAIRE**

Le point est remis à la séance sur ajournement du 8 novembre 2016.

#### **17. VOIRIE**

- 17.1 Un grattage devra être effectué avant la neige
- 17.2 Déchiqueteuse : Nous louerons une déchiqueteuse pour les branches et arbres tombés par le vent. (Un cours d'abattage est disponible)

#### **18. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

#### **19. COMITÉ**

- 19.1 Trans-Appel** : la préparation budgétaire est débutée et la subvention pour le transport collectif risque d'être retirée.
- 19.2 Service de surveillance** : nous avons préparé 450 tartes pour notre campagne de financement au gymnase de l'École.
- 19.3 Place aux jeunes** vendredi le 28 octobre Belle réussite
- 19.4 Table des MRC de l'Estrie** le samedi le 29 octobre : sujets intéressants;

#### **20. AFFAIRES NOUVELLES**

M. le maire appelle le point suivant

#### **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance  
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.  
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-11-179

#### **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit ajournée au 8 novembre 2016 à 19h30, il est 21 h 33.

Mme Majella René, gma 1  
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire  
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »

8 novembre 2016

#### **PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance sur ajournement de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 8 novembre 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Patrice Brien, conseiller  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Jacques Jasmin, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Maurice Boudreau, conseiller.

Absent: M. Marc Gilbert, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Trois résidents sont présents.

### RETOUR AU POINT 10, 16, 20 et suivants

### 10 RÉOLUTION POUR DÉTERMINER LES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Patrice Brien**

**Appuyé par Denis Vel**

Et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. Ces séances se tiendront le premier mardi du mois à l'exception du mois de janvier et novembre qui sera le 2<sup>e</sup> mardi en 2017 et débiteront à 19 h 30:

10	JANVIER 2017
7	FÉVRIER 2017
7	MARS 2017
4	AVRIL 2017
2	MAI 2017
6	JUIN 2017
4	JUILLET 2017
1	AOÛT 2017
5	SEPTEMBRE 2017
3	OCTOBRE 2017
14	NOVEMBRE 2017
5	DÉCEMBRE 2017

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



## **16. DÉPÔT DU DISCOURS DU MAIRE**

M. Louis Coutu, maire nous dépose son discours du maire et en fait la lecture. Il sera distribué à chaque adresse gratuitement tel que stipulé dans le CM.

Retour au point

## **20. AFFAIRES NOUVELLES**

2016-11-182

### **20.1 APPUI À UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU LOT 2 238 592**

PROPOSÉ PAR JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR PATRICE BRIEN

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appuie la demande de certificat d'autorisation auprès de la Commission du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 238 592.

Considérant que le projet est conforme à la réglementation municipale ;

Considérant que la demande vise à poursuivre la vocation agricole actuelle ;

Considérant qu'une résolution du conseil municipal est requise dans le cadre d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

Considérant que les éléments énumérés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles amènent à la conclusion que le potentiel agricole environnant n'est pas menacé,

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**20.2 Loi 106** Une demande d'appui est demandée, nous ferons un suivi lors de la demande.

2016-11-183

### **20.3 INTERSECTION PRINCIPALE EST (243) ET SAINTE-ANNE NORD**

PROPOSÉ PAR JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR PATRICE BRIEN

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande au MTMDÉT une étude de circulation pour améliorer l'accès à la rue Principale par les automobilistes en provenance du chemin Sainte-Anne Nord;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-11-183

## **22. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée à il est 20 h 00.

Mme Majella René, gma 1  
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire  
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »